

TERACYL 50%

OXYTÉTRACYCLINE



COMPOSITION

Oxytétracycline (chlorhydrate)50 g
Excipient q.s.p. 100 g

INDICATIONS

Infections à germes sensibles à l'oxytétracycline et en particulier :

- Chez les volailles : infections respiratoires et digestives
- Chez les veaux, agneaux, et porcs : infections respiratoires, digestives et urinaires
- Chez les lapins : pasteurelloses

POSOLOGIE

Administration par voie orale après dissolution dans l'eau de boisson.

La posologie de base est de 20 mg d'oxytétracycline/kg de P.V par jour, correspondant à 0,4 g de TERACYL 50% par 10 kg de P.V, soit à titre indicatif :

Espèces animales	Posologies
Volailles	0,4 g / L d'eau par jour
Veaux, Agneaux, Lapins, et Porcs	4 g/100kg de P.V/jour

Ajuster la posologie en fonction de la consommation d'eau des animaux à traiter.

Durée du traitement : 3 jours consécutifs.

DÉLAI D'ATTENTE

- Agneaux, porcs, volailles et veaux (viande) : 10 jours
- Lapins (viande) : 7 jours
- Œufs : nul

CONDITIONNEMENT

- Sachet 100 g.